

Consultation des détails des modules

Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes - Adulte 3 - FOEDA3

Code du module:	FOEDA3
Unité capitalisable:	Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement (KOREB)
Profession:	Agent socio-pédagogique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de prendre connaissance du niveau du développement cognitif des bénéficiaires en se référant à fiche d'observation, de l'analyser et d'indiquer des propositions d'assistance adaptées.</p> <p>Note maximale: 12</p>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti est capable de documenter les indicateurs du développement cognitif d'un bénéficiaire dans deux circonstances quotidiennes concrètes en se référant à une fiche d'observation.• L'apprenti compare l'observation et le tableau du développement et il est capable d'expliquer son évaluation dans ce contexte et de répondre à des questions complémentaires.• L'apprenti désigne trois activités ou trois jeux permettant de soutenir le développement cognitif du bénéficiaire observé au quotidien. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti a intégralement documenté au moins deux observations.• La documentation de l'apprenti était en majorité complète et son évaluation était cohérente.• L'apprenti a désigné au moins deux activités et deux jeux appropriés et adaptés à l'âge.	

2

L'apprenti réunit des informations concernant le plurilinguisme dans son institution et parmi ses bénéficiaires, il est capable d'évaluer le développement du langage d'un bénéficiaire et de désigner des propositions adaptées pour être en mesure d'accompagner le développement du langage de manière optimale.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti prend connaissance du plurilinguisme dans son institution en réunissant des données importantes dans ce contexte:
 - les nationalités des professionnels et des bénéficiaires,
 - les langues maternelles des professionnels et des bénéficiaires.
- L'apprenti note des déclarations d'un bénéficiaire dans le carnet d'apprentissage et il les compare aux sept niveaux du développement du langage.
- L'apprenti est capable d'expliquer son évaluation dans ce contexte et de répondre à des questions complémentaires.
- L'apprenti désigne trois activités ou trois jeux permettant de soutenir le développement du langage du bénéficiaire observé au quotidien.

SOCLES

- Les descriptions ont produit un aperçu approximatif du plurilinguisme dans l'institution.
- La documentation de l'apprenti était complète dans une large mesure et son évaluation était cohérente.
- L'apprenti a désigné au moins deux propositions appropriées et adaptées à l'âge.

3

L'apprenti est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle en se référant à des exemples concrets.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de maintenir une distance professionnelle dans des circonstances pratiques.
- L'apprenti évalue ses actions personnelles concernant la proximité et la distance en décrivant des circonstances concrètes et en les analysant.
- L'apprenti identifie des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance dans les circonstances décrites.

SOCLES

- L'apprenti a maintenu une distance professionnelle dans la majorité des circonstances pratiques.
- L'évaluation personnelle de l'apprenti était réaliste et cohérente.
- L'apprenti a identifié des facteurs d'influence majoritairement cohérents ainsi que leurs conséquences éventuelles.

4

L'apprenti est capable de réunir des informations concernant le groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire le bénéficiaire en détail.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti se procure les informations requises à propos du groupe de bénéficiaires de manière autonome et il les documente dans le carnet d'apprentissage:
 - la désignation du groupe cible,
 - la taille du groupe,
 - la composition du groupe,
 - les intérêts,
 - les aptitudes,
 - les particularités.
- L'apprenti décrit deux bénéficiaires sous plusieurs aspects:
 - leur âge,
 - la phase de leur vie,
 - leurs intérêts,
 - des observations concernant les bénéficiaires (ressources, aptitudes),
 - des besoins observés,
 - des particularités des bénéficiaires.
- L'apprenti est capable d'expliquer dans quelle mesure la description d'un groupe et de personnes respecte les lignes directrices de la protection des données.

SOCLES

- Les informations indiquées dans le carnet d'apprentissage étaient en grande majorité complètes.
- L'apprenti a décrit au moins un bénéficiaire avec autant de précision que possible sous différents aspects.
- Les explications étaient en grande majorité cohérentes.

5

L'apprenti est capable de suivre des principes de la collaboration en équipe et il analyse l'importance de lignes directrices internes dans des institutions socio-pédagogiques.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti participe activement au travail en équipe.
- L'apprenti explique des lignes directrices générales internes de l'institution et il les applique.

SOCLES

- L'élève a manifesté son application à participer activement au travail en équipe.
- Les lignes directrices décrites étaient en grande majorité cohérentes et l'élève les a majoritairement respectées.

6

L'apprenti est capable de mettre en pratique une activité pédagogique concernant la cognition et/ou la perception avec durée adaptée à l'âge ainsi qu'aux besoins et de l'analyser dans le carnet d'apprentissage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti met en pratique une activité pédagogique planifiée en cours avec un groupe de bénéficiaires.
- L'apprenti analyse ultérieurement la planification ainsi que la mise en pratique et, le cas échéant, il propose des améliorations dans le carnet d'apprentissage (deuxième modèle).

SOCLES

- La mise en pratique correspondait dans une large mesure à la planification.
- L'analyse était cohérente.

7

L'apprenti est capable de constater l'importance de rituels et de micro-transitions, de les mettre en pratique et d'analyser dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'expliquer des points importants à observer au cours de l'introduction et de la mise en pratique d'un rituel.
- L'apprenti est capable de désigner quatre exemples concrets de rituels au poste de travail et d'analyser leur importance.
- L'élève est capable de mettre en pratique des rituels existants de manière autonome au sein de l'institution.
- L'apprenti identifie des micro-transitions au cours des activités pédagogiques quotidiennes et il les documente.
- L'apprenti analyse les aspects positifs et stimulants de micro-transitions pour les bénéficiaires dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti est capable de désigner quatre conditions utiles à la réussite d'une micro-transition.
- L'apprenti est capable d'accompagner les bénéficiaires de manière autonome au cours d'une micro-transition au sein de l'institution.

SOCLES

- L'apprenti a désigné/énuméré deux points essentiels.
- L'apprenti a avancé deux exemples cohérents de rituels.
- L'apprenti a mis en pratique la majorité des rituels de manière autonome.
- L'apprenti a identifié et désigné deux exemples cohérents de micro-transitions.
- L'apprenti a désigné au moins un aspect positif ainsi qu'un aspect stimulant.
- L'apprenti a désigné deux conditions de micro-transitions.
- L'apprenti a accompagné les bénéficiaires d'une manière majoritairement autonome au cours d'une micro-transition.

8

L'apprenti est capable de documenter une analyse de son développement professionnel en répondant aux différents énoncés dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti répond à l'ensemble des énoncés par écrit pour documenter son développement professionnel.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement répondu à la majorité des énoncés.